

**Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os**  
**États financiers**  
*30 avril 2025*

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Sommaire

Exercice clos le 30 avril 2025

---

	Page
<b>Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant</b>	
<b>États financiers</b>	
État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
<b>Notes complémentaires.....</b>	<b>5</b>
<b>Renseignements complémentaires.....</b>	<b>9</b>

---

Aux administrateurs de  
Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

## Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 avril 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

  
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Gaspé (Québec)  
Le 25 novembre 2025

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117404

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## État des résultats

Exercice clos le 30 avril 2025

	2025	2024
<b>Produits</b>		
Chiffre d'affaires (annexe A)	184 207	198 416
Subventions provinciales	137 162	117 386
Subventions municipales	10 120	6 000
Subventions fédérales	5 794	1 125
Membres	-	350
Autres	466	2 235
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	20 768	22 612
	<b>358 517</b>	<b>348 124</b>
<b>Charges</b>		
Frais d'exploitation (annexe B)	285 249	336 847
Frais d'administration (annexe C)	25 475	24 925
Frais financiers (annexe D)	3 450	7 686
	<b>314 174</b>	<b>369 458</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>44 343</b>	<b>(21 334)</b>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

### État de l'évolution de l'actif net

*Exercice clos le 30 avril 2025*

	<i>Investi en immobili- sations</i>	<i>Affecté</i>	<i>Non affecté</i>	<i>2025 Total</i>	<i>2024 Total</i>
<b>Solde au début</b>	<b>156 438</b>	<b>29 816</b>	-	<b>186 254</b>	207 588
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(8 667)</b>	-	<b>53 010</b>	<b>44 343</b>	(21 334)
Investi en immobilisations	<b>1 420</b>	-	<b>(1 420)</b>	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>149 191</b>	<b>29 816</b>	<b>51 590</b>	<b>230 597</b>	186 254

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Bilan

30 avril 2025

	2025	2024
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	73 208	38 709
Débiteurs (note 3)	19 389	1 662
Frais payés d'avance	3 298	2 426
	95 895	42 797
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 4)	553 954	581 969
	649 849	624 766
<b>Passif</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	14 489	10 669
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	-	2 312
	14 489	12 981
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles</b> (note 6)	404 763	425 531
	419 252	438 512
<b>Actif net</b>		
Investi en immobilisations	149 191	156 438
Affecté	29 816	29 816
Non affecté	51 590	-
	230 597	186 254
	649 849	624 766

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

\_\_\_\_\_  
administrateur

\_\_\_\_\_  
administrateur

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2025

	2025	2024
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	44 343	(21 334)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	29 435	31 062
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(20 768)	(22 612)
	53 010	(12 884)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(14 779)	(38 087)
	38 231	(50 971)
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 420)	(12 149)
<b>Activité de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(2 312)	(45 353)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>34 499</b>	<b>(108 473)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>38 709</b>	<b>147 182</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>73 208</b>	<b>38 709</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Notes complémentaires

30 avril 2025

### 1. Statut et objectif de l'organisme

Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os (l'« Organisme »), exerçant sous la raison sociale « La Petite École de Forillon - auberge et centre communautaire », est un organisme sans but lucratif constitué le 25 novembre 1997 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il offre des locaux à la communauté et exploite un gîte touristique à Cap-aux-Os dans la ville de Gaspé (Québec).

### 2. Méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Instruments financiers

##### Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

##### Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

##### Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Bâtiments	4 %
Équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Notes complémentaires

30 avril 2025

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### Comptabilisation des produits

##### *Comptabilisation des apports*

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

##### *Produits de location*

Les produits de location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des ententes lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, la différence entre les produits de location comptabilisés de façon linéaire et les produits de location qui sont effectivement reçus des locataires est comptabilisée à titre de montant à recevoir. Les avantages incitatifs à la location sont comptabilisés à l'actif lorsqu'ils sont consentis et ils sont comptabilisés aux résultats de façon linéaire sur la durée des ententes.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### 3. Débiteurs

	2025	2024
Clients	-	361
Taxes de vente à recevoir	4 003	1 301
Subventions à recevoir	15 386	-
	<b>19 389</b>	<b>1 662</b>

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Notes complémentaires

30 avril 2025

#### 4. Immobilisations corporelles

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>2025 Valeur nette</i>	<i>2024 Valeur nette</i>
Terrains	17 449	-	17 449	17 449
Bâtiments	953 540	450 280	503 260	524 230
Équipement	187 322	154 750	32 572	39 328
Matériel informatique	5 688	5 015	673	962
	<b>1 163 999</b>	<b>610 045</b>	<b>553 954</b>	<b>581 969</b>

#### 5. Crédoiteurs et charges à payer

	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Fournisseurs	9 457	2 345
Salaires	2 667	5 164
Sommes à remettre à l'État	2 365	3 160
	<b>14 489</b>	<b>10 669</b>

#### 6. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Bâtiment	386 066	402 153
Équipement	18 653	23 315
Matériel informatique	44	63
	<b>404 763</b>	<b>425 531</b>

	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Solde au début	448 143	448 143
Amortissement de l'exercice	<b>(20 768)</b>	<b>(22 612)</b>
Solde à la fin	<b>404 763</b>	<b>425 531</b>

#### 7. Dette à long terme

	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Emprunt remboursé en totalité au cours de l'exercice	-	2 312
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	2 312
	<b>-</b>	<b>-</b>

**8. Instruments financiers**

**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Organisme est exposé au 30 avril 2025 sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et de ses charges à payer.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux effets à recevoir.

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'Organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'Organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

# Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

## Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 avril 2025

---

	2025	2024
<b>Annexe A - Chiffre d'affaires</b>		
Hébergement	177 521	190 317
Loyer résidentiel et autres	5 395	6 685
Revenus de projet	111	205
Autres	1 180	1 209
	<b>184 207</b>	<b>198 416</b>

---

### Annexe B - Frais d'exploitation

Salaires et avantages sociaux	154 742	191 962
Achats	2 898	7 282
Activités communautaires	4 363	12 542
Assurances	3 855	3 235
Énergie	19 810	16 950
Entretien et réparations	35 299	35 545
Fournitures	14 194	12 223
Frais de la patinoire	525	158
Frais de réservation en ligne	13 377	17 293
Frais d'informatique	604	1 606
Publicité et promotion	2 155	3 867
Taxes et permis	3 993	3 122
Amortissement des immobilisations corporelles	29 434	31 062
	<b>285 249</b>	<b>336 847</b>

---

### Annexe C - Frais d'administration

Cotisations et abonnements	1 224	1 246
Fournitures de bureau et papeterie	2 944	2 391
Frais de représentation et de déplacement	3 079	4 445
Frais de formation	2 520	-
Honoraires professionnels	12 858	14 906
Télécommunications	2 850	1 937
	<b>25 475</b>	<b>24 925</b>

---

### Annexe D - Frais financiers

Frais de cartes de crédit	2 449	6 420
Frais bancaires et intérêts à court terme	937	795
Intérêts sur la dette à long terme	64	471
	<b>3 450</b>	<b>7 686</b>

---